

Membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie, le :

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

- 1. Information par Le Pays de la Jeune Loire relative à la promotion des mobilités alternatives (Mobi'Pouce, covoiturage, vélo, transport à la demande...)**
- 2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 septembre 2022**
- 3. Modifications des commissions municipales – Représentant à la Mission Locale**
- 4. Pôle Ressources**
 - a. Adoption nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023
 - b. Fixation des durées d'amortissement M57
- 5. Pôle CTM – Développement Durable**
 - a. Mise à disposition par la commune des biens immeubles affectés à l'exercice de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » par la CCMVR
 - b. Projet arrêté préfectoral : classement sonore des infrastructures de transports terrestres
- 6. Pôle Travaux – Réseaux – Voirie**
 - a. Reconstruction pont sur la Loire
 - b. Prise en charge gestion et entretien aménagement piétons et feux tricolores RD 12
 - c. Interdiction de travaux sur voiries neuves : 5 ans au lieu de 7 ans
 - d. EP Rénovation Stade La France
 - e. EP Route de Beauzac
 - f. Adhésion à l'agence d'ingénierie des territoires de Haute-Loire – Adoption des statuts modifiés
- 7. Urbanisme**
 - a. Cession parcelle AW 835 à Sté FONTVIEILLE-GROSJEAN
 - b. Cession terrain L 583 et L 585 – M. SOULAS
 - c. Autorisation d'ester en justice – Affaire APIC IMMOBILIER
 - d. Cession parcelle AO 323 à AGES et VIE
 - e. Cession terrain La Gare à Département 43 pour aménagement carrefour
- 8. Pôle Solidarité**
 - a. Tarif extérieur gymnase : Foire gastronomique
 - b. Approbation projet de révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

9. Intercommunalité

a. Modification statuts CCMVR

10. Décisions prises en vertu des délégations d'attribution au Maire

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à l'un des membres siégeant au Conseil Municipal.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Guy JOLIVET



Les rapports correspondants vous sont envoyés par mail.